



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 26 juin 2018

Préavis N° 5/2018 concernant la gestion et les comptes 2017 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 25 juin 2018 présidée par Madame Gabrielle Pasche, présidente.

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz,

vu le préavis N° 05/2018,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité moins 4 avis contraires et 9 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Approuver les comptes et le bilan de la CIEHL pour l'exercice 2017
- De donner décharge au conseil administratif de son mandat pour l'exercice 2017.

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 25 juin 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Gabrielle Pasche



La secrétaire

Séverine Rotondo